



EXTRAIT N°58/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JUIN 2021

Date de la convocation :
Le 08 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 23
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne,

Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. ADELAIDE Michel, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme MENCE Marielle, Mme RIERNY Sandrine, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

En cours de Séance :
Présents 22
Procurations 4
Absents 6
Excusés 1

ABSENTS EXCUSES : Mme LEGIEL Eliane (procuration à M. ADELE Claude), M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), M. DELPHIN Laurent (procuration à Mme MENCE Marielle), M. PALIX Pierre (procuration à M. FERDINAND Thierry)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse



ASSISTANTS : M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Claudine NELLA, Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION. (DGA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Josée LAMIN pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**SIGNATURE D'UN AVENANT DE PROLONGATION POUR
LE MARCHE DE STRATEGIE GLOBALE DE COMMUNICATION
DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH**

Le Maire expose :

La définition et la mise en œuvre de la stratégie globale de communication de la ville a été confiée au cabinet JLS COM' dans le cadre du marché public n°2020/11 pour une durée de 6 mois à compter du 16 novembre 2020.

La prestation comporte :

- L'élaboration d'un état des lieux de la politique de communication
- La proposition, la rédaction et la mise en œuvre de la stratégie de communication (supports de communication pour les différents médias, communication évènementielle...)

Il est nécessaire de prolonger le marché n°2020/11, pour une période de deux mois, dans l'attente du recrutement du/d'une responsable de la communication qui sera chargé(e) de l'exercice de ces missions en interne.

La prolongation doit donner lieu à la passation d'un avenant avec le titulaire du marché, conformément à l'article L.2194-1 2°du Code de la commande publique.

- Montant initial du marché : 21 000, 00 €
- Montant des prestations supplémentaires : 7 000, 00 €
- Nouveau montant du marché : 28 000, 00 €
- % d'augmentation du montant initial : + 33, 33%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'AUTORISER le maire à passer un avenant de prolongation pour une période de deux mois avec le cabinet JLS COM'

D'AUTORISER le Maire à signer tous les actes y afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 14 juin 2021

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



19